

Rapport annuel 2015



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Sommaire

L'OSE en bref 2 - 4

- 2. Missions
- 3. En chiffres
- 4. Schéma

Activités de l'OSE 5 - 9

- 5. Avant-propos
- 6. Le message de la direction
- 7. Le Comité de l'OSE
- 8. Le Conseil des Suisses de l'étranger

Thématiques 2015 10 - 13

- 10. Loi sur les Suisses de l'étranger
- 11. Elections fédérales
- 12. Vote électronique
- 13. Relations bancaires

Secrétariat de l'OSE 14 - 19

- 16. Service «Communication & Marketing»
- 17. Service des jeunes
- 18. Service juridique
- 19. La «Revue Suisse»

Institutions apparentées 20

Annexes 21 - 34

- 21. Composition des organes de l'OSE
- 30. Bilan/Comptes d'exploitation
- 34. Les Suisses de l'étranger dans le monde

L'OSE en bref

Missions

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'appuie sur près de 750 associations et institutions suisses dans le monde. Fondée en 1916 par la Nouvelle Société Helvétique, elle représente aujourd'hui officiellement les intérêts des Suisses de l'étranger. Elle dispose du statut de personne morale depuis 1989, année où elle est devenue une fondation.

Informer

L'OSE informe les Suisses de l'étranger grâce à son site internet, www.aso.ch, de publications ainsi que la «Revue Suisse», envoyée à plus de 400 000 exemplaires et en cinq langues à travers le monde.

Relier

L'OSE renforce les liens entre la Suisse et ses expatriés: Congrès des Suisses de l'étranger, camps de vacances pour adolescents et Swiss-Community.org, la plate-forme Internet pour les Suisses de l'étranger.

Défendre

Conseil des Suisses de l'étranger

Organe suprême de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger est le «Parlement de la Cinquième Suisse». Composé de 140 membres, 120 délégués venant de l'étranger et 20 membres résidant dans le pays, il siège deux fois par année.

Comité de l'OSE

Le Comité est formé du président de l'OSE et de 10 membres du CSE. Il prépare les affaires du Conseil et représente l'organisation vis-à-vis de l'extérieur.

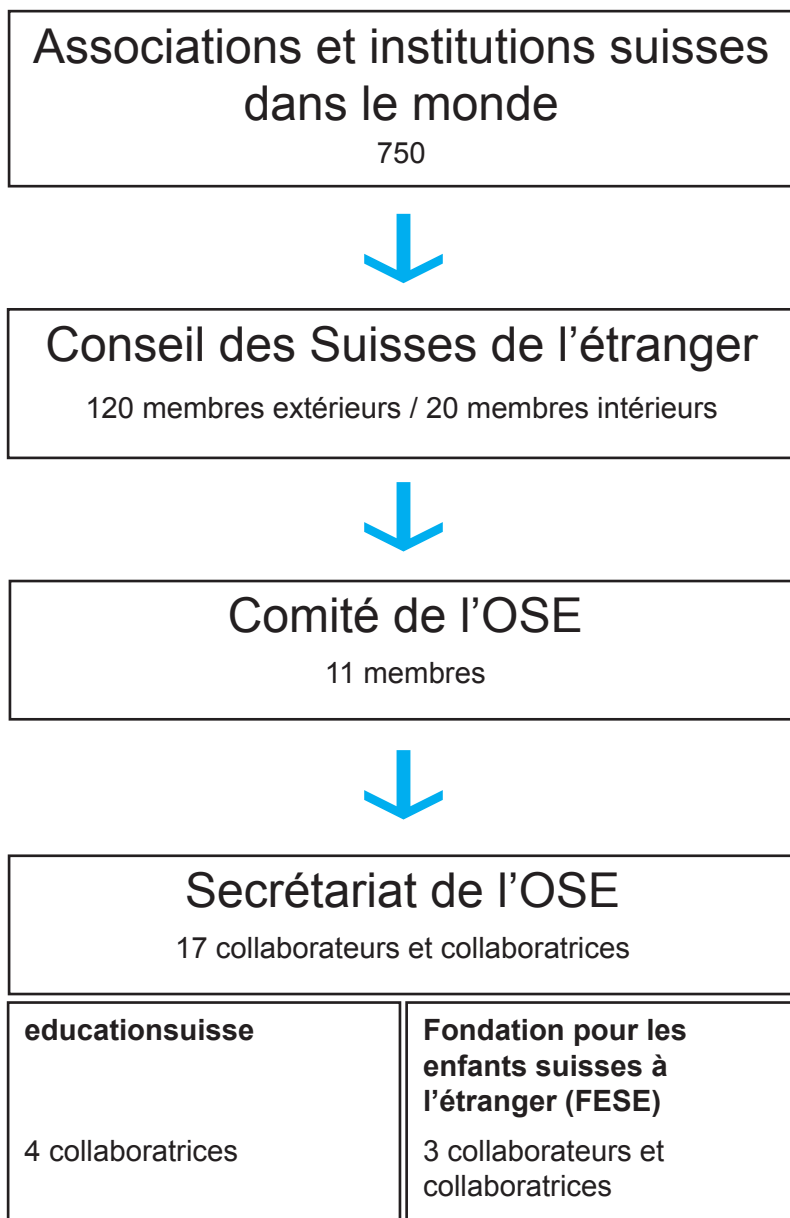
Conseiller

Conseil et assistance juridique, notamment dans le domaine des assurances sociales, de la formation, de l'expatriation et du retour en Suisse.

L'OSE en chiffres

761 930 Suisses de l'étranger au 31 décembre 2015	750 Associations et institutions dans le monde	1916 Date de fondation de l'OSE par la Nouvelle Société Helvétique
140 Membres du Conseil des Suisses de l'étranger	2 Assemblées annuelles du Conseil des Suisses de l'étranger	11 Membres du Comité du Conseil des Suisses de l'étranger
24 Collaborateurs et collaboratrices au siège de l'OSE	26 Alpenstrasse, CH-3006 Berne, siège de l'OSE	147 757 Suisses de l'étranger inscrits dans un registre électoral au 31 décembre 2015
414 561 Exemplaires de la «Revue Suisse» distribués en cinq langues aux Suisses de l'étranger	34 000 Membres de la plate-forme SwissCommunity.org	380 Personnes présentes au 93e Congrès à Genève

Schéma de fonctionnement



Activités de l'OSE

Avant-propos



Les Suisses de l'étranger et la démocratie

Par leur histoire, les Suisses de l'étranger savent que la guerre et la pauvreté poussent les gens à fuir leur pays et à émigrer. L'année du centenaire de l'OSE offre une belle occasion de réfléchir à cette question.

En raison des flux migratoires dans le monde et de la votation du 28 février 2016 sur l'initiative de mise en œuvre, des questions essentielles sur la démocratie, l'État de droit, les droits fondamentaux et le rapport de la Suisse à d'autres pays ont été au cœur du débat politique en 2015.

Qu'il s'agisse de la Suisse dans sa globalité ou des intérêts particuliers des Suisses et Suissesses de l'étranger, par exemple les prestations de l'assurance sociale ou le droit de détenir un compte bancaire en Suisse, l'OSE doit prendre position. L'une de ses principales activités consiste à favoriser le débat démocratique.

Les Suisses de l'étranger jouissent du droit politique de participer aux votations fédérales. Pour cela, il est nécessaire que les documents correspondants leur soient délivrés à temps par la Poste et que le vote électronique soit introduit sans tarder. Deux exigences auxquelles l'OSE est attachée.

L'OSE joue certes un rôle en politique, mais hors de toute tendance partisane. Cette nuance est primordiale. Il est inscrit dans nos lignes directrices que nous sommes «une organisation de défense des intérêts indépendante de tout parti qui s'engage à être neutre politiquement et à renoncer à toute relation privilégiée avec quelconque groupe politique».

L'OSE tient aussi à ce que son fonctionnement interne soit démocratique. Pour être plus fort et reconnu, le Conseil des Suisses de l'étranger doit avoir une composition la plus représentative possible et être le reflet des différents continents, sexes et générations. Il a notamment à cœur de susciter l'intérêt chez les jeunes.

L'OSE est une communauté très particulière que je suis heureux de présider. Jacques-Simon Eggly m'a passé le relais en août dernier. Je le remercie chaleureusement pour son engagement pour l'OSE au fil de toutes ces années.

Je remercie également tous les Suisses et toutes les Suissesses de l'étranger exerçant une activité bénévole, les nombreux sympathisants invisibles et nos collaborateurs au secrétariat ainsi que toutes les organisations partenaires publiques et privées pour leur engagement et leur fidélité. C'est à vous tous, Mesdames et Messieurs, que le centenaire des Suisses et Suissesses de l'étranger que nous célébrons en 2016 est dédié.

Dr rer.pol. Remo Gysin, président de l'OSE

Le message de la direction



L'année 2015 aura été particulièrement riche en événements. Elections fédérales et entrée en vigueur de la loi sur les Suisses de l'étranger au niveau national et changement de présidence à la tête de l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Comme vous le savez, les activités de l'OSE ont toute pour mission de représenter et défendre au mieux les intérêts des membres de la «Cinquième Suisse». Pour ce faire, le Comité de l'OSE peut s'appuyer sur la direction du Secrétariat de l'OSE à Berne.

La direction de l'OSE a la chance de pouvoir compter sur une équipe de collaborateurs particulièrement motivés et professionnels.

Mais l'ensemble du travail réalisé ne pourrait pas l'être sans le soutien indéfectible des membres du Comité de l'OSE et des délégués du Conseil des Suisses de l'étranger. Nous tenons à les en remercier.

Enfin, l'OSE ne serait rien sans les communautés suisses à l'étranger et le travail effectué par des milliers de bénévoles de par le monde. C'est pourquoi, il est important d'être présent à leurs côtés lors des congrès annuels organisés par les organisations faîtières de l'OSE. C'est une occasion unique de rencontrer des présidents d'associations suisses dans les plus grands pays européens, et parfois au-delà, de cultiver des contacts et d'échanger des informations.

Sarah Mastantuoni et Ariane Rustichelli

Le Comité de l'OSE

L'année 2015 a été marquée par un changement à la tête de l'OSE et l'ancien conseiller national Jacques-Simon Eggly, qui présidait à la destinée de l'OSE depuis août 2007, a décidé de remettre son mandat au terme du 93e congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu à Genève du 14 au 17 août 2015. Jacques-Simon Eggly peut compter comme grandes réalisations durant son mandat la création et l'adoption d'une Loi sur les Suisses de l'étranger, la création d'un réseau en ligne dédié à la «Cinquième Suisse» – SwissCommunity.org –, ainsi que la fondation d'un Parlement des jeunes suisses de l'étranger.

Son successeur, Remo Gysin, ancien conseiller national et ancien Conseiller d'État (PS/BS), jusqu'alors vice-président de l'OSE, est entré en fonction le 16 août 2015.

Le président de l'OSE, Remo Gysin, ainsi que l'ensemble des membres du Comité de l'OSE s'exprimant en leur nom propre et en celui des membres du Conseil des Suisses de l'étranger, tiennent à remercier chaleureusement Jacques-Simon Eggly pour son engagement sans faille durant ses huit années de présidence de l'organisation.

En 2015, le Comité de l'OSE a tenu trois séances, les deux premières sous la présidence de Jacques-Simon Eggly et la dernière séance de l'année sous la présidence de Remo Gysin. Ces séances servent à préparer les affaires du Conseil et à traiter les questions d'actualité en lien avec la politique des Suisses de l'étranger et l'organisation interne.

Outre les points déjà évoqués, les séances ont également porté sur les principaux points suivants:

- Objectifs et stratégies de l'OSE
- Objectifs et mesures pour le développement du vote électronique
- Mesures pour la garantie et l'ouverture de comptes courants auprès des banques et de la Poste
- Prise de position pour demander le maintien de six éditions papier de la Revue Suisse en 2016 en plus de la version électronique
- Prise de position sur l'ordonnance sur la loi sur la nationalité
- Prise de position sur une motion cantonale visant à supprimer la double nationalité

- Préparation de l'ensemble des manifestations des 100 ans de l'OSE en 2016
- Discussion sur le contenu et le déroulement du jubilé de la Place des Suisses de l'étranger en avril 2016 à Brunnen
- Discussion sur le déroulement du congrès du jubilé en août 2016 à Berne
- Participation du président, des vice-présidents et de membres du Comité de l'OSE en tant qu'intervenants aux conférences annuelles des organisations suisses à l'étranger à Gênes (Italie), à La Haye (Pays-Bas), à Londres (Grande-Bretagne), à Majorque (Espagne), à Hambourg (Allemagne), Paris (France), à Sutton (Canada), à Vaduz (Liechtenstein) et à Vittel (France).

À noter que la présence des membres du Comité de l'OSE aux conférences à l'étranger sont particulièrement importantes car elles permettent un échange avec les communautés suisses sur place ainsi que le renforcement de liens personnels et institutionnels.

Conseil des Suisses de l'étranger



Au cours de l'année écoulée, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est rassemblé comme d'habitude lors de deux sessions d'une journée, le 21 mars à Berne et le 14 août à Genève.

L'organe représentatif de la «Cinquième Suisse» a été présidé par Jacques-Simon Eggly.

En plus des points cités dans le présent rapport, les séances ont porté principalement sur les points suivants :

L'adoption d'un manifeste électoral 2015-2019

Celui-ci contenait huit demandes prioritaires pour les membres de la «Cinquième Suisse». Ce manifeste électoral a été soumis aux principaux partis et acteurs politiques suisses en vue des élections fédérales 2015, afin de leur faire connaître les besoins et attentes des Suisses de l'étranger pour la nouvelle législature.

La question d'une élection directe des délégués du CSE

Le CSE a adopté des recommandations à l'attention des associations suisses dans le but d'améliorer la représentativité du CSE comme par exemple celle d'ouvrir l'élection à tous les Suisses inscrits dans un registre électoral.

Une prise de position sur la révision de la loi sur les étrangers (mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse)

L'OSE a ici rappelé qu'il est important que l'accord sur la libre circulation des personnes soit préservé. Le Conseil a ainsi approuvé une réponse à une consultation à l'attention des autorités fédérales.

Une résolution sur le vote électronique

Le CSE a adopté une résolution demandant l'introduction généralisée du vote électronique pour les Suisses de l'étranger suite à la décision du Conseil fédéral de n'autoriser l'utilisation du vote électronique que dans quatre cantons lors des élections fédérales 2015. Parallèlement, la résolution demandait à tous les cantons de permettre aux Suisses de l'étranger de participer à l'élection au Conseil des Etats.

Une résolution sur le réseau de représentations

Une résolution sur le réseau de représentations suisses à l'étranger a été adoptée suite à la décision du Conseil fédéral de fermer l'ambassade suisse au Paraguay. La résolution demande que le réseau de représentations soit maintenu et qu'une vision à long terme tenant compte de l'augmentation de la mobilité internationale soit développée sur ce thème.

La question de banques

Un représentant de l'UBS a présenté les offres de cette banque pour les Suisses de l'étranger devant le CSE et a répondu aux nombreuses questions des délégués sur cette thématique.

Les associations suivantes : Unione Giovani Svizzeri, et Agrupacion de Descendientes de Colonos Suizos Friburgueses Chile ont été acceptées au cours de l'exercice du CSE dans le cercle des associations suisses reconnues.

Enfin, les membres du CSE ont clairement exprimé leur souhait de voir les thèmes de l'assurance maladie et de l'AVS/AI facultative devenir des sujets prioritaires pour l'année 2016 et qu'ils donnent lieu à des discussions ouvertes.

Thématiques 2015

Loi sur les Suisses de l'étranger



© Parlement

Le 1er novembre 2015, la Loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr) et son ordonnance d'application sont officiellement entrées en vigueur. Ces textes constituent le fondement juridique des relations entre la Confédération et les Suisses de l'étranger et doivent permettre de poser les bases d'une politique globale de notre gouvernement à l'adresse de ses expatriés et plus généralement du mouvement de mobilité internationale de nos concitoyens.

Cette loi répond à un grand nombre de questions en lien avec les Suisses de l'étranger telles que l'e-voting, les prestations consulaires ou le principe de responsabilité individuelle. Il s'agit au final d'assurer un lien fort entre les Suisses de l'étranger et leur pays d'origine. La LSEtr règle le soutien aux Suisses de l'étranger, l'organisation de leur mise en réseau, leurs droits politiques et les prestations sociales dont ils peuvent bénéficier.

L'OSE a suivi ce dossier tout au long de la procédure législative et a surtout concentré son action sur le maintien de l'obligation d'immatriculation pour les Suisses de l'étranger, que l'OSE a obtenu tout comme l'inscription et donc la reconnaissance de l'OSE comme organe de défense des intérêts des Suisses de l'étranger.

Enfin, avoir obtenu l'inscription des bases légales pour l'introduction du vote électronique généralisé pour les Suisses de l'étranger est d'une importance capitale. Cela permet de s'assurer de la volonté politique d'introduire le vote électronique le plus rapidement possible pour les membres de la «Cinquième Suisse».

Il s'agit ici de remercier le conseiller aux Etats et vice-président de l'OSE, Filippo Lombardi, à l'origine de la création de cette loi et de saluer son engagement total pour la cause des Suisses de l'étranger.

Elections fédérales 2015



© Christian Schwier

Le 18 octobre 2015 ont eu lieu les élections fédérales pour le Conseil national ainsi que le premier tour des élections au Conseil des Etats. A cette occasion, l'ensemble des 142 000 Suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral ont pu élire leurs conseillers nationaux et dans certains cantons également leurs conseillers aux Etats (BE, BL, BS, FR, GE, GR, JU, NE, SO, SZ, TI et ZH).

En vue des élections fédérales, l'OSE a soumis aux principaux partis et acteurs politiques suisses un manifeste électoral adopté par le Conseil des Suisses de l'étranger en mars 2015. Il s'agissait de les informer des attentes de la «Cinquième Suisse» pour la législature 2015-2019.

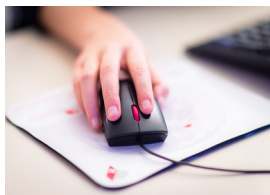
Les résultats des élections fédérales ont été très contrastés pour les Suisses de l'étranger. En effet, si sur l'ensemble de la population suisse le taux de participation aux élections fédérales a été de 48.8%, les informations disponibles montrent que la participation des membres de la «Cinquième Suisse» a été nettement en dessous de la moyenne nationale.

Ainsi, dans les 12 cantons (AG, AI, BS, FR, GE, LU, NE, TG, UR, VD, VS, ZH) qui ont dénombré séparément les voix de leurs concitoyens de l'intérieur et de l'étranger, le taux de participation global a été de 47.7% contre 24.4% pour celui des Suisses de l'étranger.

Le fait que seuls quatre cantons (BS, GE, LU et NE), contre treize initialement prévus en début d'année, aient permis aux Suisses de l'étranger d'élire par voie électronique n'est sans doute pas étranger à cela. En effet, un certain découragement se fait sentir auprès des Suisses de l'étranger qui s'agacent d'être toujours dans l'impossibilité de voter à temps. Concrètement, le taux de participation des Suisses de l'étranger est en recul.

Ces élections fédérales ont cependant été l'occasion d'une élection historique: pour la première fois, un Suisse résidant à l'étranger est élu au Parlement. Il s'agit de Tim Guldemann, ancien ambassadeur de Suisse résidant à Berlin (Allemagne), élu au Conseil national.

Vote électronique



L'année 2015 aura été une année noire pour le vote électronique. Alors qu'en début d'année il était attendu que treize cantons donnent la possibilité à leurs concitoyens de l'étranger d'élire leurs conseillers nationaux par voie électronique pour les élections fédérales 2015, ce ne sont finalement que

quatre cantons qui ont eu recours à ce canal de vote. En cause, la décision du Conseil fédéral de ne pas accorder l'autorisation d'utiliser le vote électronique pour les neuf cantons du consortium zurichois (AG, FR, GL, GR, SG, SH, SO, TG et ZH). La décision du Conseil fédéral a été motivée par le fait qu'il estimait que toutes les conditions relatives au secret du vote n'étaient pas remplies.

Faisant suite à cette décision, les cantons du consortium zurichois ont annoncé qu'ils renonçaient à développer leur système et allaient dissoudre le consortium, la décision du Conseil fédéral ayant selon eux entamé de manière irrémédiable la confiance en leur système.

Au mois de novembre, le Conseil d'Etat du canton de Vaud demandait quant à lui un report des essais du vote électronique en lien avec une modification de la Loi cantonale sur l'exercice des droits politiques. Jusqu'à présent, l'année 2016 aurait dû constituer la date clé des essais pour l'introduction de l'e-voting dans ce canton.

L'OSE s'est dit inquiète et a exhorté les cantons à ne pas reporter leurs essais, mais à continuer leurs démarches pour une introduction rapide du vote électronique. L'OSE peut compter dans ce dossier sur le soutien d'un grand nombre de parlementaires fédéraux, parmi lesquels le conseiller aux Etats et vice-président de l'OSE Filippo Lombardi et le conseiller national Tim Guldemann. Tous deux ont déposé une motion en fin d'année demandant au Conseil fédéral de contraindre les cantons, par voie légale, à offrir la possibilité à tous leurs concitoyens de l'étranger de pouvoir voter par voie électronique.

Il s'agit de mettre un terme à la discrimination de la «Cinquième Suisse» dans l'exercice de ses droits politiques. En effet, nombre d'entre eux reçoivent le matériel de vote trop tard, ou même pas du tout, et se voient ainsi exclus du système démocratique suisse.

Relations bancaires



CC Picture of Money

Depuis 2008, les Suisses de l'étranger éprouvent toujours plus de difficultés à maintenir des relations bancaires avec la Suisse. Nombre d'entre eux ont vu leur compte fermé ou doivent s'acquitter de frais de gestion largement supérieurs à ceux appliqués aux Suisses résidents. Or, la mobilité internationale ne cesse d'augmenter et le nombre de nos compatriotes se rendant à l'étranger pour une courte période, essentiellement pour des raisons professionnelles, est en pleine croissance. Il est de ce fait fondamental pour eux de pouvoir conserver des relations bancaires en Suisse, que ce soit pour le paiement des assurances maladie, de dettes hypothécaires ou encore pour percevoir leur AVS.

Cette question a fait l'objet de discussions lors des séances de mars et d'août du Conseil des Suisses de l'étranger. Actuellement, les meilleures chances de trouver une solution à ce problème résident dans deux objets parlementaires en attente.

Il s'agit d'une motion du conseiller national et membre du Comité de l'OSE Roland Rino Büchel qui demande au Conseil fédéral de s'assurer que tous les Suisses de l'étranger puissent ouvrir des comptes, maintenir des relations bancaires et bénéficier de frais de gestion raisonnables de leurs comptes en Suisse. Cette obligation légale, qui reste à être créée, s'appliquerait aux banques d'importance systémique. Le second objet parlementaire en attente est un postulat déposé par le conseiller aux Etats Konrad Graber chargeant le Conseil fédéral d'étudier l'extension aux Suisses de l'étranger de l'obligation faite à PostFinance d'ouvrir et de gérer un compte pour le trafic des paiements. Le texte déposé demande également d'étudier la création d'un centre de renseignement chargé de fournir une première information sur ce qu'est un comportement conforme aux règles de l'Etat de résidence des Suisses de l'étranger dans le domaine de la fiscalité et des autres questions financières.

Le Conseil fédéral, sur la base du postulat Graber, examine actuellement la possibilité d'obliger Postfinance à ouvrir et gérer des comptes pour le trafic des paiements des Suisses de l'étranger. Le Parlement devrait se prononcer en 2016 sur ces deux objets parlementaires.

Secrétariat de l'OSE



Ariane Rustichelli
Co-directrice et
responsable Commu-
nications & Marketing

Service des jeunes



Daniel Bijsterbosch
Responsable



Angela Husi

Communications & Marketing



Christine Allemann



Costanza Beutler



Elisa Walter



Anne-Catherine
Clément



Thomas Schneider

educationsuisse



Barbara Sulzer-
Smith
Responsable



Ruth von Gunten



Anja Lötscher



Olivia Walani



Sarah Mastantuoni
Co-directrice et
responsable Service
juridique

Revue Suisse



Marko Lehtinen
Rédacteur en chef



Patricia Weber

Service juridique



Ursula Schindler

Comptabilité



Attila Kiskéry

Direction



Helen Rykart

Réception



Iris Schädeli

Conciergerie



Feriz Hoti

Apprenti



Fisnik Hoti

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger



Loïc Roth
Responsable



Angelina
Mazzocco



Ariane Roulet

Communication & Marketing



Ariane Rustichelli
Co-directrice et
responsable Commu-
nication & Marketing

L'année 2015 a été placée sous le signe des élections fédérales. Ainsi, le 21 mars 2015 un contenu spécialement en lien avec les élections était mis en ligne sur le site de l'OSE et sa promotion a été faite dans tous les canaux de communication de l'organisation.

Il s'agissait d'inciter les Suisses de l'étranger à s'inscrire sur un registre électoral, à exercer leurs droits politiques de manière active et à les informer sur les manifestes électoraux des principaux partis politiques et des candidatures des Suisses de l'étranger. Dans le même ordre d'idées, une section «Politique» a été créée sur SwissCommunity.org (SC.org) pour présenter les membres de l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger et les grands thèmes politiques défendus par l'OSE.

Le Congrès des Suisses de l'étranger, qui s'est tenu à Genève du 14 au 16 août 2015, a pris pour thème la «formation citoyenne: garantie d'une démocratie vivante». Les 380 participants ont entendu les différents intervenants souligner l'importance d'une participation politique active pour garantir le maintien d'une démocratie vivante.

Le congrès a aussi été l'occasion d'annoncer la fondation d'un Parlement des jeunes Suisses de l'étranger. L'assemblée plénière s'est terminée sur le discours de la conseillère fédérale Doris Leuthard qui a rappelé l'importance pour la Suisse d'une participation active de la «Cinquième Suisse» à la vie politique de notre pays. A noter enfin que pour la première fois, le congrès a été retransmis en streaming et qu'il était possible de le suivre en direct sur SC.org.

La communication sur les réseaux sociaux a également été intensifiée (Youtube, Facebook et Twitter).

Il s'agit de remercier vivement l'ensemble des partenaires institutionnels de l'OSE à savoir Suisse Tourisme, swissinfo ainsi que Swisscare partenaire de SC.org, sans lesquels l'OSE ne pourrait pas mener à bien l'ensemble de ses projets.

Un grand merci également aux partenaires du congrès ainsi qu'aux généreux donateurs de SC.org, Mesdames Catherine Brandt et Verena Nitzsche.

Le Services des jeunes de l'OSE



Daniel Bijsterbosch
Responsable du
Service des jeunes

L'année a commencé avec le camp du Nouvel-An. Quelque 42 jeunes ont passé un moment inoubliable à Sedrun-Andermatt (GR). Ce camp a été suivi par le cours d'allemand organisé à Berne. Le traditionnel Camp de Pâques a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

En 2015, les deux camps de sport se sont déroulés à Grindelwald dans l'Oberland bernois. Le concept du Swiss Challenge a été modifié et vise à présent à faire découvrir le plus grand nombre possible de facettes de la Suisse. Combinant un programme prédéfini, un programme individuel et des challenges imprévus, il a remporté un franc succès. Le camp Outdoor & Adventure dans l'Oberland bernois n'a pas pu avoir lieu en raison du manque d'inscription.

Pendant l'été, un cours de français a également été organisé à La Ferrière et un cours d'allemand s'est déroulé à Zurich. Le projet «Système de formation en Suisse» a été pleinement exploité, surtout au cours du premier semestre.

Le séminaire organisé à Genève était articulé autour de la création du premier Parlement des jeunes Suisses de l'étranger. Il a pour but de mettre en réseau les jeunes Suisses et Suissesses dans le monde, de soutenir les clubs sur les questions touchant les jeunes et de leur donner une voix commune en matière de politique des jeunes. Après la création formelle en août, une commission a été formée pour prendre en main les étapes suivantes de la mise sur pied de cette plate-forme internationale. Le premier comité a donc été élu en octobre. Il a notamment participé à la rencontre du London Swiss Club pour y présenter l'idée d'un Parlement des jeunes et pour aider à créer un Parlement national des jeunes suisses de l'étranger.

Les paquets destinés aux recrues de l'armée sont une longue tradition au sein du service des jeunes. Cette année, 76 Suisses de l'étranger ont eu le plaisir de recevoir un «petit paquet de nourriture».

Nous remercions notre réseau composé de plus de 100 familles d'accueil, de 50 monitrices et moniteurs, ainsi que le DFAE, la Fondation Pro Patria, Swiss Travel System SA, Swiss Travel Center SA, l'OFSP, le service civil ZIVI, la Caisse suisse de voyage REKA, la Fondation Crédit Suisse, Suisse Tourisme et le Service social de l'armée.

Le Service juridique de l'OSE



Sarah Mastantuoni
Co-directrice et responsable du Service juridique

Le service juridique de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) fournit gratuitement des renseignements généraux sur le droit suisse en matière d'émigration et de retour en Suisse.

En 2015, quelque 1 900 demandes ont été traitées par le Service juridique de l'OSE. Près de 20% de ces demandes concernaient le retour en Suisse. Dans ce contexte, le service juridique a dû intervenir à plusieurs reprises auprès des communes ou des services sociaux et servir d'intermédiaire lorsque les personnes revenant en Suisse n'avaient pas de ressources, pas de logement et donc pas d'adresse permettant de justifier leur lieu de résidence. Il y a également eu beaucoup de questions sur l'AVS/AI, l'assurance maladie ainsi que sur l'émigration. De nombreuses questions ont à nouveau porté sur la thématique bancaire et sur la manière dont les Suisses de l'étranger peuvent conserver leur compte bancaire en Suisse à des prix abordables. Cette année encore, certaines banques ont rompu le contact avec leurs clients de l'étranger. Heureusement, d'autres banques ont renoué des relations commerciales avec des clients résidant à l'étranger. D'autres demandes concernaient les droits politiques, les successions, le droit aux prestations de l'assurance-chômage, la question du service militaire obligatoire, l'aide à l'étranger ainsi que la nationalité suisse et les papiers d'identité.

Grâce au Fonds E.O. Kilcher, l'OSE a pu venir en aide à sept familles lors de leur réintégration en Suisse en finançant des meubles de première nécessité, des vêtements d'hiver ou des cours de langue. Le montant total des aides allouées en 2015 est de 6 530 francs.

Grâce au soutien de la Chaîne du Bonheur, la fondation en faveur des victimes suisses de sinistres à l'étranger a pu fournir des contributions financières à cinq familles victimes du terrible tremblement de terre qui a eu lieu au Népal, ainsi qu'à une famille dont la maison a été inondée à la suite du typhon Koppu aux Philippines. Au total, 17 000 francs ont ainsi pu être versés à ces familles.

Et la Fondation Oeschger-Hintermann pour les Suisses d'Argentine, dont l'OSE assume le secrétariat, a pu allouer une contribution financière,

d'un montant de 10 000 francs, à une institution suisse qui propose des formations artisanales et ainsi l'aider à agrandir les locaux de son école. Elle a également versé une contribution pour la rénovation du toit d'un local de la communauté suisse pour un montant de 4 800 francs.

La «Revue Suisse»



Marko Lehtinen
Rédacteur en chef

L'année 2015 a été marquée par deux changements au sein de la rédaction. D'une part, la rédactrice en chef Barbara Engel est partie en retraite au mois de novembre après cinq années de travail fructueux. Le nouveau rédacteur en chef est Marko Lehtinen. Il a surtout travaillé à Bâle - auprès de la «Basler Zeitung» et du «Baslerstab». Un changement est également intervenu dans le domaine du graphisme, Franz Herzog ayant passé le relais à Joseph Haas de Zurich.

Marko Lehtinen et Joseph Haas ont tous deux pris leurs fonctions à la fin de l'automne afin de travailler sur la première édition de 2016, qui sera également leur premier numéro.

2015 fut également une année électorale. Le Parlement a été réélu en octobre. Il est donc normal que la «Revue Suisse» se soit concentrée sur ce thème tout au long de l'année – notamment par le biais d'une chronique régulière, celle du professeur émérite de philosophie politique de l'Université de Zurich, Georg Kohler, qui fut très appréciée des lecteurs.

Il est également réjouissant que la «Revue Suisse» ait de nouveau pu publier six éditions papier en 2015. La pression exercée par la Confédération en matière d'économie reste toutefois un sujet de préoccupation, qui concerne aussi bien l'OSE que la «Revue Suisse»: une future réduction de la périodicité à quatre éditions papier et six éditions Internet a fait l'objet de discussions à l'automne. Le Comité de l'OSE et la Commission de la «Revue Suisse» ont fait savoir qu'ils s'opposaient à cette décision. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a finalement abandonné cette idée pour 2016. Cependant, une campagne de communication a été lancée dès fin 2015 afin d'inciter une majorité de lecteurs de la «Revue Suisse» à passer à la version électronique, afin d'économiser sur les frais d'envoi de la version papier.

Institutions apparentées

educationsuisse



educationsuisse représente les intérêts des 17 écoles suisses à l'étranger reconnues et subventionnées par

la Confédération et conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ainsi que les diplômées et diplômés des écoles suisses à l'étranger sur les possibilités de formation en Suisse.

Le 1er juin 2015, il y a eu un changement à la tête du secrétariat. Après l'avoir dirigé avec compétence pendant 15 ans, Irène Spicher a laissé la place à Barbara Sulzer Smith, ancienne directrice de l'École suisse de Barcelone et ex-membre du comité d'educationsuisse.

www.educationsuisse.ch

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundaziun per giuvens svizzers a l'ester

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, créée en 1917 sous le nom d'«Aide suisse», propose des possibilités de séjours de vacances en Suisse aux

enfants suisses de l'étranger de 8 à 14 ans.

www.sjas.ch

Place des Suisses de l'étranger



Place des Suisses de l'Etranger

C'est en 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, qu'une aire située à Brunnen, sur les

rives du lac des Quatre-Cantons, a été acquise grâce à une vaste collecte de fonds effectuée parmi les Suisses de l'étranger et complétée par une aide substantielle de la Confédération. La Place constitue le terminus de la «Voie Suisse» qui entoure le lac d'Uri et le long de laquelle chaque canton est représenté. Elle symbolise ainsi l'appartenance des Suisses de l'étranger à la Confédération helvétique et exprime leur attachement à la patrie.

www.auslandschweizerplatz.ch

Annexes

Composition des organes de l'OSE

(Etat au 15.3.2016)

Conseil des Suisses de l'étranger

Président

Remo Gysin, anc. conseiller national, Bâle

Présidents d'honneur

Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève

Georg Stucky, anc. conseiller national, Baar

Membre d'honneur

Rudolf Wyder, anc. Directeur de l'OSE, Stettlen

Membres du Comité

Adrian Beer, Madrid/ES

Irène Beutler-Fauguel, Cetona/IT

Roland Rino Büchel, conseiller national, Oberriet

Robert Engeler, Trésorier, Thoune

Remo Gysin, président, anc. conseiller national, Bâle

Filippo Lombardi, vice-président, Melide

Elisabeth Michel, Osnabrück/DE

Roger Sauvain, St Genis Laval/FR

Sabine Silberstein, Singapour

Suzanne J. Violet, vice-présidente, Cocoa Beach, FL/USA

Membres de l'étranger

EUROPE

Allemagne

Peter Bannwart, Rödersheim-Gronau
Kai-Uwe Peter Blechschmidt, Schkeuditz
Monika Kelling-Frauenlob, Munich
Elisabeth Michel, Osnabrück
Stephan Schläfli, Pforzheim
Reinhard Süess, Felsberg
Annemarie Tromp, Hambourg
Matthias Zimmermann, Berlin

Autriche

Albert Baumberger, Rankweil
Ivo Dürr, Bisamberg/Vienne
Theres Prutsch-Imhof, Graz

Balkans

vacant

Belgique

René Strehler, Bruxelles
Erwin Stehli, Mont Saint Guibert

Croatie

Marija Komin, Stubicke Toplice

Danemark

Urs Blattmann, Gesten

Espagne

Adrian Beer, Alcobendas/Madrid
Stefania Zanier, Vacarisses/Barcelone
Annelies Wehrli, Denia
Walter Wehrli, Denia

Finlande

Simon Riesen, Helsinki

France

Jean-Paul Aeschlimann, Montpellier
Anny Agrapart, La Madeleine
Dominique Baccaunaud-Vuillemin,
Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Elisabeth Etchart, Beaumont

Françoise Millet-Leroux, Romilly/Seine
Jean-Philippe Ottou, Hyères-les-Palmiers
Nicolas Picod, Voiron
Roger Sauvain, Saint-Genis-Laval
Geneviève Spengler, Marseille
Marie-Brigitte Schor-Golaz, Beaumont en
Véron
Daniel Tornare, Saint Bonnet des Quarts

Grande-Bretagne

Margrit Lyster, Londres
Franz Muheim, Edinburgh
Thomas Rast, Essex
Alexandre Tissot, Binfield/Berkshire

Grèce

Elisabeth Kokkinos-Cavigelli, Zurich/CH

Hongrie

John McGough, Budapest

Italie

Irène Beutler-Fauguel, Cetona
Arwed Buechi, Roè-Volciano
Gian Franco Definti, Milan
Regula Hilfiker, Turin
Reinhard H. Ringger, Taurisano
Fabio Trebbi, Rome

Irlande

Roland Erne, Dublin

Liechtenstein

Daniel Jäggi, Vaduz

Luxembourg

Philippe Bernard, Bertrange

Malte

David Schembri, Msida

Monaco

Adrian Brunner

Norvège
Isabella Aarøe, Oslo

Pays-Bas
Gianna Egger-Maissen, Sambeek
Ruth Eversdijk, Amstelveen

Pologne
Ulrich Schwendimann, Varsovie

Portugal
Bruno Lehmann, Estoril

République Tchèque
Georg Stuber, Prague

Russie
Josef Schnyder, Moscou

Slovénie
vacant

Suède
vacant

Turquie
Erich Ruppen, Besiktas-Istanbul

AFRIQUE

Afrique du Sud
Marcie Bischof, Blaubergrand
Hans-Georg Bosch, Waterkloof Ridge

Egypte
vacant

Mali
Olivier Martin, Lausanne/CH

Maroc
vacant

Nigéria
Marcel Grossenbacher, Lagos

Tunisie
vacant

AMERIQUE

Argentine
Nestor Brailard, Baradero
Roque Carlos Oggier, San Jeronimo Norte
Anna Maria Scacchi, Cordoba

Bolivie
Annette Aerni Mendieta, Santa Cruz de la Sierra

Brésil
Doris Jansen-Meier, Sao Paulo
Marcel Lewandowski, Sao Paulo
Peter Spring, Curitiba

Canada
Kati Lyon-Villiger, Ottawa
Ernst Notz, Toronto
Silvia Schoch, Victoria
Richard Schwendener, Vanderhoof
Bruno Setz, Verdun

Chili
Alain Champion, Santiago

Colombie
Karl H. Schmid, Bogotá, D.C.

Costa Rica
Irène Keller-Bachmann, San José

Equateur
Christian Paredes, Richterswil/CH

Etats-Unis
Franz V. Boos, Commerce Township/MI
Max Hächler, Scottsdale/AZ
Jean-Rodolphe Luethi, San Diego/CA
David W. Mörker, Minneapolis/MN
Tom Neidecker, Santa Rosa/CA
Suzanne J. Violet, Cocoa Beach/FL

Guatemala
vacant

Mexique
Karl Frei, Mexico
Patrick René Louis Wyss, Mexico

Paraguay
vacant

Pérou
Olivier Perrottet, Lima

République dominicaine
Ulrich Fankhauser, Santo Domingo

Venezuela
Pierino Lardi, Caracas

ASIE

Asie centrale
vacant

Asie du Sud-Ouest
vacant

Chine
Jan Forelli, Shanghai

Emirats arabes unis
Urs Stirnimann, Dubai

Hong Kong
Alexandre Tunik, Hong Kong

Inde
vacant

Israël
Erich Bloch, Netanya
Karin Bloch-Elsohn, Netanya
Viktor Weiss, Rehovot

Japon
Roman Rauper, Funabashi

Liban
vacant

Philippines
Urs P. Gressly, Manila

Proche-Orient
vacant

Singapour
Sabine Silberstein, Singapour

Thaïlande
Thomas Gerber, Bangkok
Regina Maeder, Bangkok

Vietnam
Daniel Keller, Hanoi

OCEANIE

Australie
Marc Godat, Brisbane
Roland Isler, Heatherton
Beat Knoblauch, Sydney
Carmen Trochsler, Glenelg

Nouvelle-Zélande
Peter Ehrler, New Plymouth
Peter Canziani, Turangi

Membres de l'intérieur

Céline Amaudruz, conseillère nationale, Puplinge/GE

François Baur, economiesuisse, Bâle

Roland Rino Büchel, conseiller national, Oberriet

Robert Cramer, conseiller aux Etats, Genève

Robert Engeler, trésorier de l'OSE, Thoune

Anita Fahrni, Helvetas, Islikon

Roland Fischer, a. conseiller national, Horw/LU

Remo Gysin, président de l'OSE, anc. conseiller national, Bâle

Hannes Heinimann, Croix Rouge Suisse, Berne

Filippo Lombardi, conseiller aux Etats, Melide

Peter Schibli, swissinfo, Berne

Elisabeth Schneider-Schneiter, conseillère nationale, Biel-Benken

Sabina Schwarzenbach, Pro Helvetia, Zurich

Carlo Sommaruga, conseiller national, Genève

Jean-Pierre Stern, Regensdorf

Philippe Vuillemin, président FESE, Lausanne

Derrick Widmer, président educationsuisse, Aarau

Secrétariat de l'OSE

Christine Allemann, Communications & Marketing
Constanza Beutler, Communications & Marketing
Daniel Bijsterbosch, Responsable Service des jeunes
Anne-Catherine Clément, Communications & Marketing
Feriz Hoti, conciergerie
Fisnik Hoti, apprenti
Angela Husi, Service des jeunes
Attila Kiskéry, comptabilité
Marko Lehtinen, rédacteur en chef de la «Revue Suisse»
Sarah Mastantuoni, co-directrice
Ariane Rustichelli, co-directrice
Helen Rykart, assistante de direction
Iris Schädeli, réception
Ursula Schindler, Service juridique
Thomas Schneider, Communications & Marketing
Elisa Walter, Service des jeunes
Patricia Weber, «Revue Suisse»

Autres institutions des Suisses de l'étranger

educationsuisse

Comité

Derrick J. Widmer, président, Aarau
Pascal Affolter, directeur Ecole Suisse de Barcelone
Hans Ambühl, secrétaire général CDIP, Berne
Ivo Bischofberger, conseiller aux Etats, Oberegg AI
Regula Dettling-Ott, fondatrice du Colegio Suizo à Cuernavaca, Winterthur
Marie-Josée Galliker, swissuniversities, Berne
Martin Hutzli, expert financier, Zurich
Elena Legler Donadoni, présidente de l'école suisse à Bergame
Sarah Mastantuoni, co-directrice de l'OSE, Berne
Urs Steiner, directeur Ecole Suisse de Lima
Dorothee Widmer, présidente de l'association des cantons de patronage, Bâle
Jörg Wiedenbach, directeur général Ecole suisse de Mexico
Fiona Wigger, DFI – Office fédéral de la culture, Berne
Peter Zimmerli, DFAE – Direction consulaire, Berne

Bureau

Barbara Sulzer-Smith, responsable dès le 1.6.2015
Ruth von Gunten
Anja Lötscher
Olivia Walani

Fondation « Pour les Suisses de l'étranger »

Conseil de fondation

Jean-Pierre F. Stern, président, Zurich
Robert Engeler, Thoune
Sarah Mastantuoni, co-directrice de l'OSE, Berne
Alain Philipp Meyer, Zurich
Georg Stucky, Baar
Derrick Widmer, Aarau

Fondation en faveur de citoyens suisses victimes de sinistres à l'étranger

Alessia Radaelli, présidente, Lausanne
Petra Senne, Banque nationale suisse, Berne
Sarah Mastantuoni, co-directrice de l'OSE, Berne
Attila Kiskéry, OSE, Berne

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

Comité

Philippe Vuillemin, président, Lausanne
Hansueli Birchmeier, vice-président, Schaffhouse
Michael Baumgartner, secrétaire, Berne
Marco Krebs, caissier, Berne
Francine Asmis, Berne
Catherine Bolens, Lausanne
Simone Riner, Olten
Monique Zerobin, Erlenbach

Bureau

Loïc Roth, Responsable
Angelina Mazzocco, assistante de projets
Ariane Roulet, collaboratrice

Fondation «Place des Suisses de l'étranger Brunnen»

Conseil de fondation

Alexandre Hauenstein, président, Oberrohrdorf
Norbert Mettler, vice-président, Schwyz
Albert Auf der Maur, Brunnen
Irène Beutler-Fauguel, Cetona/IT
Robert Engeler, Thoune
Peter Geisser, Steinen
Aloïs Gmür, conseiller national, Einsiedeln
Edouard Landolt, St-Louis/FR
Peter R. J. Müller, Wildegg
Theres Prutsch-Imhof, Graz/AT
Peter Zimmerli, délégué aux relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, Berne

Secrétariat

Ariane Rustichelli, co-directrice de l'OSE

Bilan et comptes d'exploitation

Actifs	CHF
<u>Actif circulant</u>	
Liquidités et	
actifs cotés en bourse détenus à court terme	479 294,89
Créances résultant de ventes et de prestations de services	267 743,44
Actifs de régularisation	62 118,22
Total de l'actif circulant	809 156,55
 <u>Actif immobilisé</u>	
Immobilisations financières	5 000,00
Immobilisations corporelles	3,00
Total de l'actif immobilisé	5 003,00
 Total des actifs	<u>814 159,55</u>
 Passifs	CHF
<u>Fonds étrangers</u>	
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	65 170,85
Autres dettes à court terme	156 715,15
Passif de régularisation	308 102,02
Total des fonds étrangers à court terme	529 988,02
Total des fonds étrangers à long terme	0,00
Total des fonds étrangers	529 988,02
 <u>Fonds propres</u>	
Fonds de réserves générales	44 000,00
Autres fonds propres au 31.12	240 171,53
Total des fonds propres	284 171,53
Total des passifs	<u>814 159,55</u>

Compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015

	CHF
Subvention générale par la Confédération	1 100 000,00
Produits générés par les projets et les prestations de services	970 949,25
Produits des organisations associées	917 186,68
Recettes diverses	96 490,61
Produits d'exploitation résultant de ventes et de prestations de services	3 084 626,54
Coût du personnel	1 974 264,00
Infrastructure	107 506,65
Frais d'exploitation	207 549,57
Prestations de services aux Suisses de l'étranger	20 224,55
Communication	97 610,34
Congrès	177 747,34
Service des jeunes	454 141,08
Formation du ducroire	6 000,00
Constitution de provisions	55 000,00
Autres charges d'exploitation	1 125 779,53
Résultat des activités	-15 416,99
Résultat financier	3 398,55
Rendement immobilier provenant de la succession A. Hubacher	25 413,15
Produits financiers	28 811,70
Recettes extraordinaires	15 962,20
Constitution du fonds de réserves générales	25 000,00
Bénéfice annuel	4 356,91

Annexe aux comptes de l'exercice 2015

Informations générales et explications

1. Organisation de la Fondation

Bases légales

Acte de fondation du 3 mars 1989.

La Fondation est inscrite au registre du commerce. Le siège de la fondation est situé à Berne.

Organisation

1 L'Organisation des Suisses de l'étranger englobe l'ensemble des associations suisses à l'étranger.

2 Elle est dirigée par le Conseil des Suisses de l'étranger, composé des délégués de l'étranger et des membres de l'intérieur.

3 La gestion incombe au Comité, élu par le Conseil des Suisses de l'étranger, et au Secrétariat des Suisses de l'étranger qui lui est subordonné.

4 Le Congrès des Suisses de l'étranger permet à ces derniers de se rencontrer et d'entrer en contact avec les autorités et la population de leur patrie.

5 La composition, l'élection et la façon de procéder des organes de la Fondation sont fixées par son règlement qui est édicté par la fondatrice et qui peut être modifié ou remplacé par le Conseil des Suisses de l'étranger, dans ce cadre du présent acte.

Organes

Conseil des Suisses de l'étranger	112 membres venant de l'étranger et 36 membres résidant dans le pays
Président	Remo Gysin, Bâle
Comité	Suzanne Violet, vice-présidente, Cocoa Beach (USA) Filippo Lombardi, vice-président, Melide Robert Engeler, trésorier, Thoun Elisabeth Michel, Osnabrück Irène Beutler-Fauguel, Cetona (IT) Sabine Silberstein, Singapour Roland Rino Büchel, Oberriet Roger Sauvain, St Genis Laval (FR) Adrian Beer, Alcobendas/Madrid (ES)

Le président, deux membres et le directeur du SSE ont la signature collective à deux.

Versement aux membres du Comité

Durant l'exercice sous revue, CHF 35'000.00 ont été versés au comité.

Explication du nombre de postes à temps plein

Durant l'exercice, l'Organisation des Suisses de l'étranger a employé moins de 50 collaborateurs à temps plein.

Organe de révision

BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3001 Berne

2. But de la fondation

1 La Fondation a pour but, conformément aux principes de la LPN, de renforcer les liens des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur patrie et de faire valoir leurs intérêts.

2 Pour atteindre ce but, elle encourage la formation et les activités d'associations suisses à l'étranger.

3 Elle traite les problèmes importants de la politique relative aux Suisses de l'étranger et représente les Suisses de l'étranger (env. 750'000) devant l'opinion publique, les autorités et auprès des institutions suisses.

3. Composition des actifs

Les actifs de la Fondation se décomposent de la façon suivante :

- Immeuble Alpenstrasse 26 à Berne
- Copropriété de trois immeubles à Bâle (succession Hubacher)
- Titres: actions (voir état des titres)

Celle-ci se procure les moyens nécessaires au financement de son activité par des cotisations, des subventions, des dons et d'autres mesures appropriées.

4. Projets + prestations de service

Parallèlement aux recettes issues des projets (Service des jeunes, publication de la Revue Suisse, congrès et publicité sur Internet), des dépenses d'un montant au moins égal sont engagées. Les projets de l'Organisation des Suisses de l'étranger ne s'autofinancent pas et requièrent donc le soutien de la Confédération.

5. Copropriété de trois immeubles à Bâle (succession Hubacher)

Gestion: Schaeppi Grundstücke Verwaltungen KG, Austrasse 95, 4003 Bâle

Copropriété paritaire avec quatre autres parties; la part de l'OSE dans les trois immeubles est de 20%.

Immeuble	Valeur d'assurance incendie	Hypothèque	Amortissement
Lohweg 6	3 255 000.00	800 000.00	aucun
Ahornstrasse 22	1 756 000.00	367 000.00	15 000.00 par an
Peter-Ochsstrasse 37	1 016 000.00	aucune	

La dette hypothécaire proportionnelle comptabilisée lors de la première saisie de la succession Hubacher n'a pas été adaptée à l'évolution réelle de la situation dans les années suivantes. Pour une meilleure compréhension de la situation, il a été décidé de compenser le montant hypothécaire indiqué avec la valeur du bien immobilier et de mentionner l'information relative aux charges hypothécaires en annexe.

6. Recettes extraordinaires

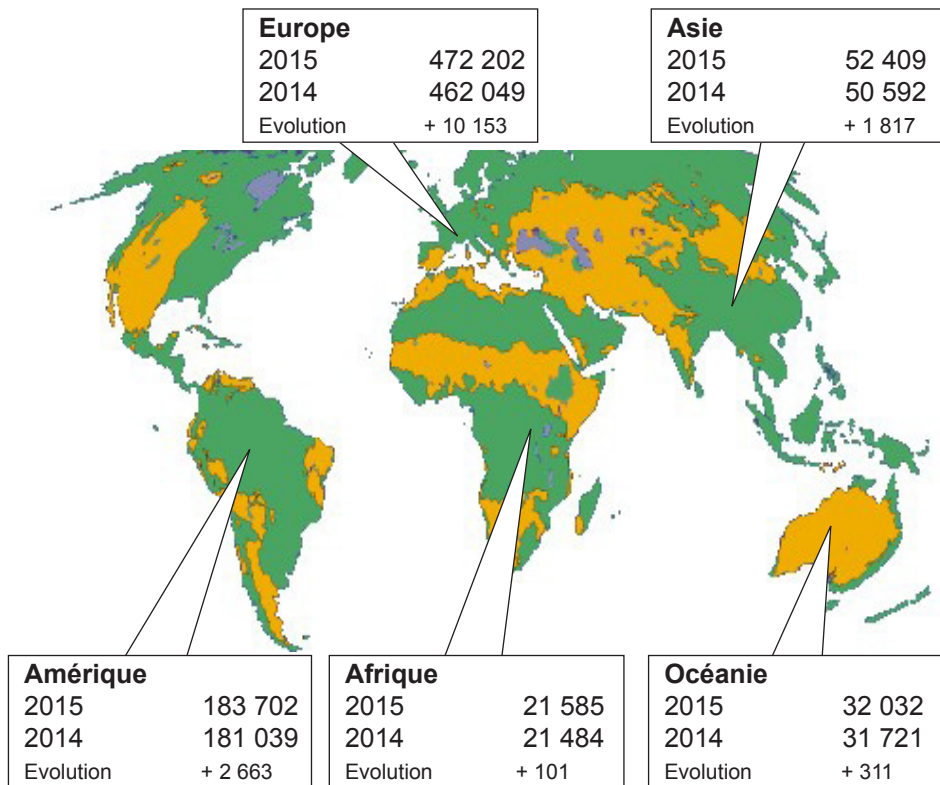
Les recettes extraordinaires apparaissant dans le compte de résultats correspondent à la réduction du solde d'heures supplémentaires ainsi que du solde de vacances des collaborateurs de l'OSE par rapport à l'année précédente.

7. Passage au nouveau droit comptable

Les dispositions du nouveau droit comptable ont été appliquées pour la première fois le 1er janvier 2015. Les données relatives à l'exercice précédent ont été adaptées afin de pouvoir comparer les exigences du nouveau droit comptable. Les comptes annuels approuvés par le Conseil des Suisses de l'étranger sont déterminants sur le plan juridique.

Les Suisses de l'étranger dans le monde

Etat des statistiques au 31 décembre 2015
avec une comparaison de la statistique au 31 décembre 2014



Impressum

Organisation des Suisse de l'étranger

Photos : © OSE / Luisa Duppenthaler
(sauf mention)

Berne, avril 2016



Auslandsschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

«L'OSE s'engage pour les Suisses de l'étranger depuis 1916»



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tel. +41 (0)31 356 61 00
Fax+41 (0) 31 356 61 01
info@aso.ch
www.aso.ch